Cofinancé par
l'Union européenne

Que faire...

À réception de votre convocation OFPRA

Jour /heure

Langue de l'entretien

Lieu de convocation

Présence obligatoire

Accompagnement par un tiers possible

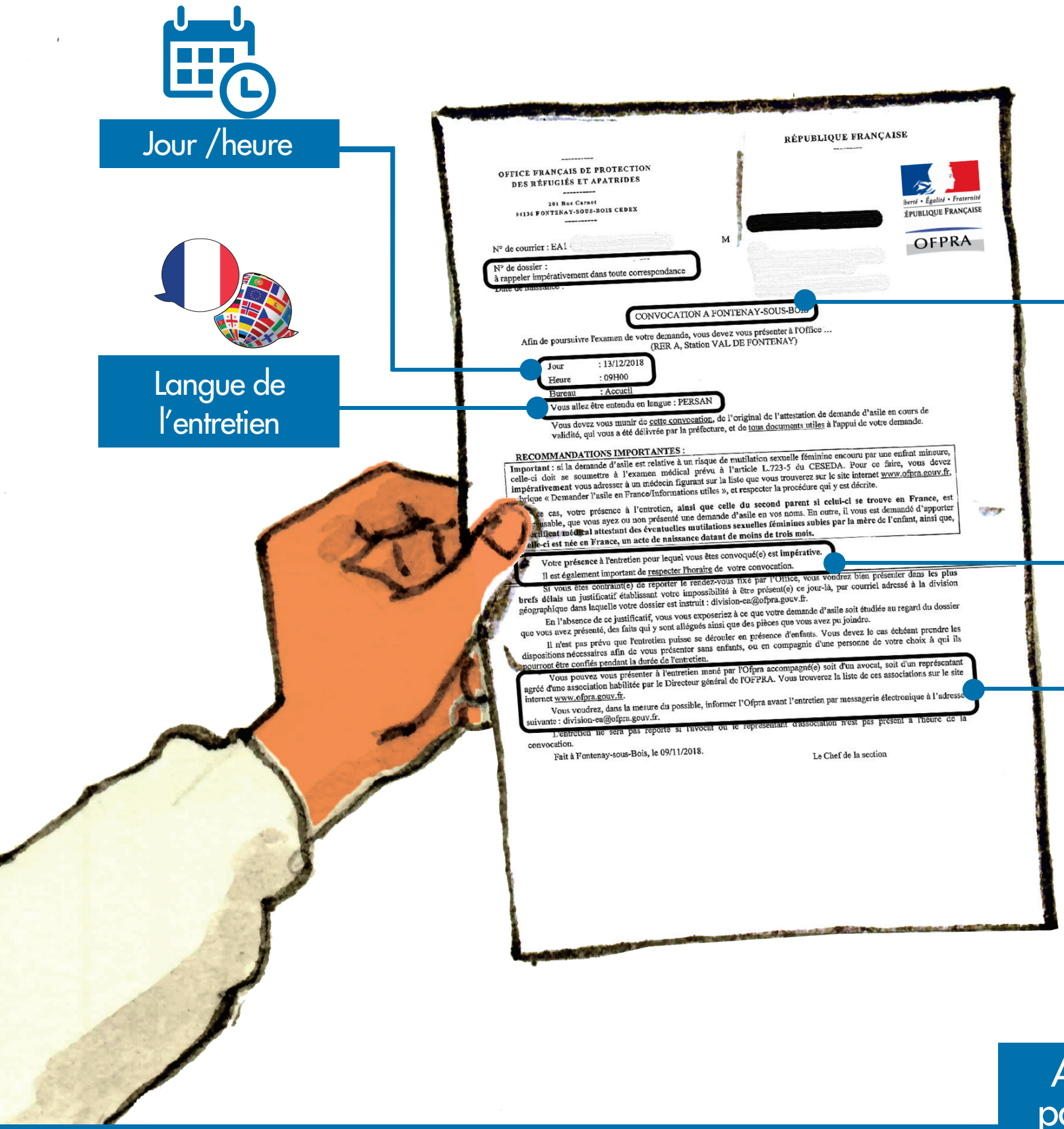

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES
201 Rue Carnot
94136 FONTENAY-SOUS-BOIS CEDEX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFPRA

N° de courrier : EA1
N° de dossier :
à rappeler impérativement dans toute correspondance
Date de naissance :
M [redacted]

CONVOCATION A FONTENAY-SOUS-BOIS

Afin de poursuivre l'examen de votre demande, vous devez vous présenter à l'Office ...
(RER A, Station VAL DE FONTENAY)

Jour : 13/12/2018
Heure : 09H00
Bureau : Accueil

Vous allez être entendu en langue : PERSAN

Vous devez vous munir de cette convocation, de l'original de l'attestation de demande d'asile en cours de validité, qui vous a été délivrée par la préfecture, et de tous documents utiles à l'appui de votre demande.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

Important : si la demande d'asile est relative à un risque de mutilation sexuelle féminine encouru par une enfant mineure, celle-ci doit se soumettre à l'examen médical prévu à l'article L.723-5 du CESEDA. Pour ce faire, vous devez **impérativement** vous adresser à un médecin figurant sur la liste que vous trouverez sur le site internet www.ofpra.gouv.fr, rubrique « Demander l'asile en France/Informations utiles », et respecter la procédure qui y est décrite.

Dans ce cas, votre présence à l'entretien, **ainsi que celle du second parent si celui-ci se trouve en France**, est indispensable, que vous ayez ou non présenté une demande d'asile en vos noms. En outre, il vous est demandé d'apporter **un certificat médical attestant des éventuelles mutilations sexuelles féminines subies par la mère de l'enfant, ainsi que, si celle-ci est née en France, un acte de naissance datant de moins de trois mois.**

Votre **présence** à l'entretien pour lequel vous êtes convoqué(e) est **impérative.**
Il est également important de respecter l'horaire de votre convocation.

Si vous êtes contraint(e) de reporter le rendez-vous fixé par l'Office, vous voudrez bien présenter dans les plus **brefs délais** un justificatif établissant votre impossibilité à être présent(e) ce jour-là, par courriel adressé à la division géographique dans laquelle votre dossier est instruit : division-ea@ofpra.gouv.fr.

En l'absence de ce justificatif, vous vous exposeriez à ce que votre demande d'asile soit étudiée au regard du dossier que vous avez présenté, des faits qui y sont allégués ainsi que des pièces que vous avez pu joindre.

Il n'est pas prévu que l'entretien puisse se dérouler en présence d'enfants. Vous devez le cas échéant prendre les dispositions nécessaires afin de vous présenter sans enfants, ou en compagnie d'une personne de votre choix à qui ils pourront être confiés pendant la durée de l'entretien.

Vous pouvez vous présenter à l'entretien mené par l'Ofpra accompagné(e) soit d'un avocat, soit d'un représentant agréé d'une association habilitée par le Directeur général de l'OFPRA. Vous trouverez la liste de ces associations sur le site internet www.ofpra.gouv.fr.

Vous voudrez, dans la mesure du possible, informer l'Ofpra avant l'entretien par messagerie électronique à l'adresse suivante : division-ea@ofpra.gouv.fr.

L'entretien ne sera pas reporté si l'avocat ou le représentant d'association n'est pas présent à l'heure de la convocation.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 09/11/2018.

Le Chef de la section

Vous pouvez être accompagné à votre entretien par un avocat ou par un représentant d'une association, contactez-les si vous le souhaitez, le plus tôt possible:
Liste des associations habilitées:
https://ofpra.gouv.fr/sites/default/iles/atoms/iles/181218_-_liste_des_associations_habilitees.pdf

forumréfugiés
AGIR EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL

Cofinancé par l'Union européenne

Que faire...

À votre entretien OFPRA

Les objectifs de l'entretien

VÉRIFIER
votre identité (nationalité, origine, famille) et votre parcours

RECUEILLIR
vos documents originaux

COMPRENDRE
votre histoire, les persécutions, les violences subies, vos craintes en cas de retour dans votre pays

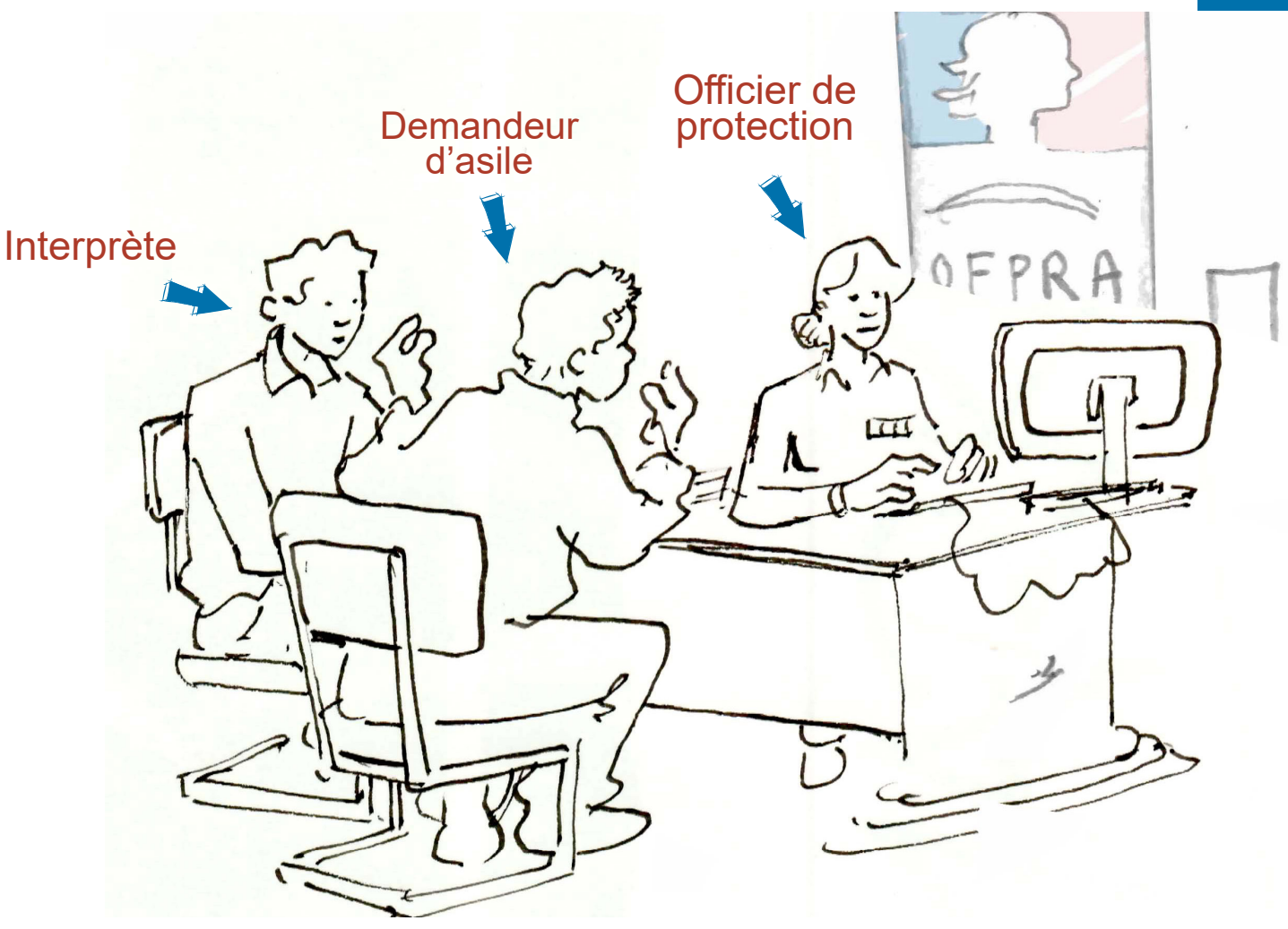

Exprimez-vous librement, l'entretien est confidentiel !

Si possible,
n'emmenez pas vos enfants